

■ **Olympia Fitness - Do, Joël Marthaler**, à Vevey, en faillite (FOSC du 18.12.2003, p. 16). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 15 décembre 2003. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 3796 du 08.04.2004
(02214970 / CH-550.0.047.681-7)